

## ARRETE PORTANT PERMISSION DE VOIRIE

- Nous, Maire de la Ville de VILLERS SAINT PAUL,
- Vu le Code des Communes et notamment les articles R 131-1, L 131-4, L 131-7 et L 131-3,
- Vu la demande en date du 23 février 2025 de Monsieur DIAS MONTEIRO, domicilié au 1 rue Jules Uhry 60870 Villers Saint Paul, tendant à obtenir l'autorisation de mise en place d'un échafaudage au droit du n° 1 rue Jules Uhry et rue Pasteur.

### ARRETONS

Monsieur DIAS MONTEIRO est autorisé à mettre en place un échafaudage au droit du n° 1 rue Jules Uhry et sur le retour du bâtiment situé rue Pasteur pour la réalisation de travaux de réfection de façade à compter du 15 septembre 2025 jusqu'au 3 octobre 2025.

- Toutes dispositions devront être prises pour assurer la sécurité publique.
- Un éclairage de nuit devra être assuré.
- Aucun dépôt de matériaux ne sera toléré sur le domaine public, en dehors des limites du chantier.
- Une protection devra être mise en place sous l'échafaudage pour éviter toute chute d'objet sur le domaine public
- Un passe pieds de 0,80 M sera réservé pour les piétons.
- Les pieds des échelles ou des échafaudages devront reposer sur des madriers, afin d'éviter la détérioration du trottoir.
- La circulation des piétons sur trottoir, ne devra en aucune circonstance être interrompue. Si besoin est, une déviation piétonne sera mise en place par les passages protégés existants.
- Aucun dépôt de matériaux ne pourra être fait sur la chaussée.
- La signalisation de chantier correspondante sera mise en place par Monsieur DIAS MONTEIRO en amont et aval du chantier pour prévenir de la présence d'un obstacle en limite de chaussée.
- Le coût d'occupation du domaine public est de 0,50 €/m<sup>2</sup>/jour.

### ARTICLE 2 :

Il est entendu que le pétitionnaire sera responsable de tous incidents ou accidents susceptibles de survenir du fait de la présence du chantier, toutes dégradations seront réparées à ses frais et par ses soins.

Fait à Villers-Saint-Paul, le 10 septembre 2025

Le Maire,

Gérard WEYN.

---

#### **MAIRIE DE VILLERS-SAINT-PAUL**

☎ Place François Mitterrand - BP 50009 - 60872 RIEUX Cedex ☎ 03 44 74 48 40

✉ contact@villers-saint-paul.fr 🌐 www.villers-saint-paul.fr